

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18.144

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 22 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 octobre 2018

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 octobre 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Nelly SERRE représentée par M. Patrick MARENGO
Mme Marie-Claire SEURAT représentée par Mme COUDIGNAC
M. Pierre PAPEIX représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Annie CHABANEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 31

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE CADASTRÉE CL N° 191, SITUÉE AVENUE DU QUEBEC A ROYAN

RAPPORTEUR : Mme DAUZIDOU

VOTE : UNANIMITÉ

Par un courrier en date du 29 janvier 2018, Monsieur Gabriel TURLAC et Madame Mihaela TURLAC, propriétaires des parcelles cadastrées CL n° 155, 164 et 166, situées 5 ter rue du Saint Laurent à Royan, ont émis le souhait d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée CL n° 167 appartenant à la Ville, de forme triangulaire, afin de procéder à l'alignement de leur terrain.

Le cabinet de géomètre Stéphane DEVOUGE a établi un plan de délimitation et de division de la parcelle cadastrée CL n° 167. En est issu la parcelle cadastrée CL n° 191, d'une contenance de 27 m², qui correspond à ce que souhaiteraient acheter Monsieur et Madame TURLAC. L'autre partie, non numérotée, restant dans le domaine public, correspond à l'emprise de l'avenue du Québec.

Considérant que la parcelle cadastrée CL n° 191 fait partie du domaine public, lequel est inaliénable et imprescriptible, il convient, préalablement à cette cession de procéder à sa désaffectation et à son déclassement du domaine public.

Suite à la décision de désaffectation de cette parcelle, par délibération de ce jour, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver son déclassement du domaine public.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2241-1 et suivants,
- Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L.2141-1 et suivants,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de constater et d'approuver le déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée CL n° 191, d'une superficie de 27 m², située avenue du Québec à Royan,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tous les documents utiles pour y procéder.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 novembre 2018
Certifié Conforme

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS



M. et Mme. TURLAC
5 ter, Rue des Esturgeons
17200 ROYAN
Tel. 0679 03 48 39

MONSIEUR LE MAIRE
Mairie de ROYAN
80, Avenue de Pontailiac
17200 ROYAN

ROYAN
Le 29/01/2018

Objet : demande d'achat d'une parcelle

Monsieur le Maire,

Un petit triangle de terrain, appartenant à la commune de Royan, se trouve enclavé dans une parcelle que nous avons acquise, à l'adresse 5 Ter, Rue Saint Laurent. En effet, nous sommes propriétaires du lot numéro six (6) du lotissement dénommé « LE DOMAINE DU BELVEDERE 2 », composé des parcelles : CL 155, CL 164, CL 166.

Nous nous permettons de solliciter l'achat de ce petit triangle (difficile à tondre par les employés de la commune) pour rendre la forme de notre parcelle plus harmonieuse, comme vous pouvez le constater sur les plans ci-joints (le triangle fait partie de la parcelle CL 167).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos sincères salutations.

M. TURLAC Gabriel et Mme. TURLAC Mihaela

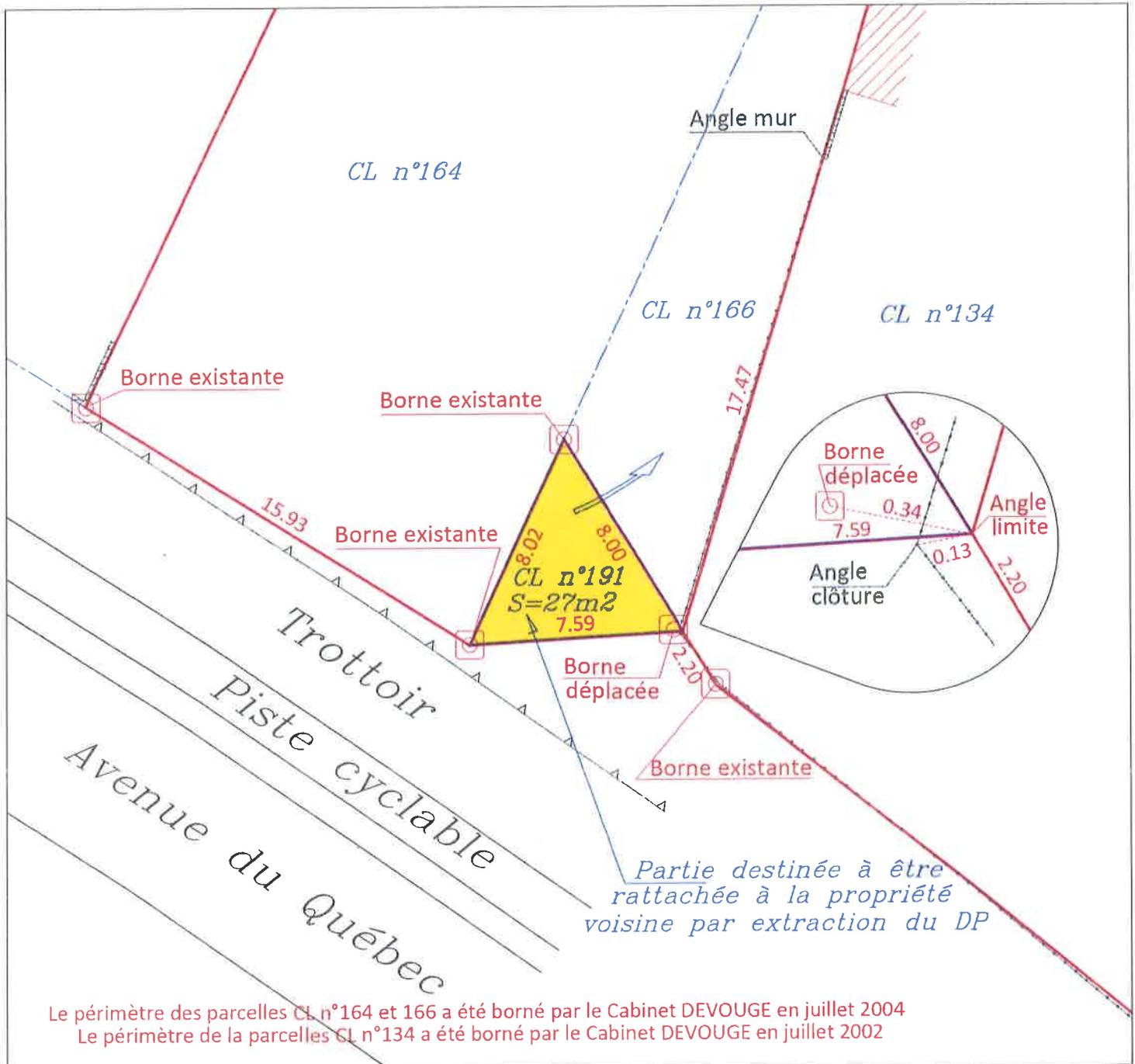


COMMUNE DE ROYAN

Avenue du Québec

Propriété de la Commune de ROYAN

PLAN DE DIVISION



Dressé le 5 septembre 2018

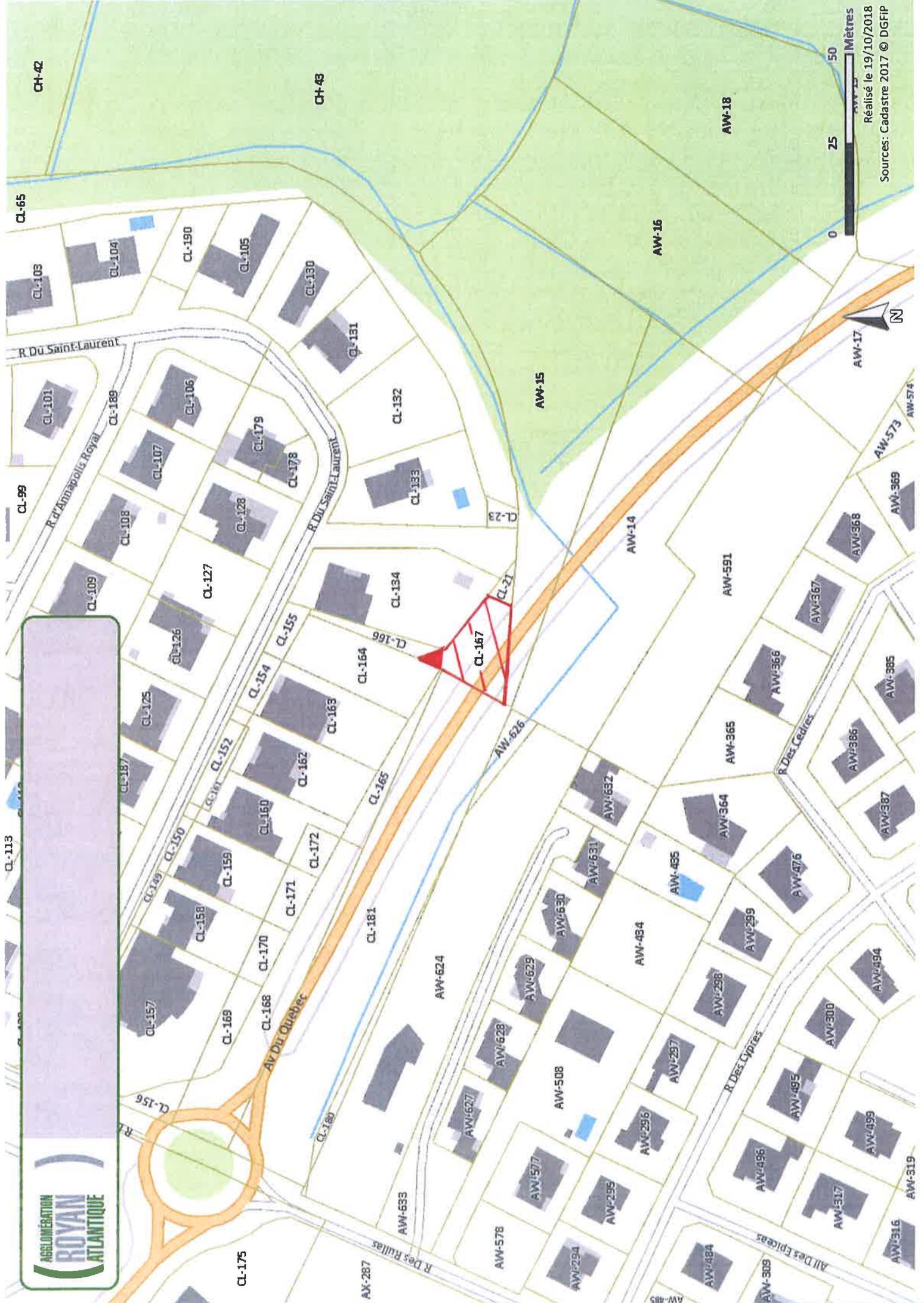
Mise à jour cadastrale le 4 octobre 2018

Réf : 18319/R – SD/CL

Echelle 1/200



Cabinet DEVOUGE Ingénieur-Géomètre
61 Av Daniel HEDDE
B.P. n°90024 17202 ROYAN Cedex
Tel:05.46.38.38.00 Fax:05.46.38.45.68
e-mail : contact@cabinetdevouge.com



Réalisé le 19/10/2018
Sources: Cadastre 2017 © DGFIP